

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LUCHAPT

L'an deux mil vingt-deux, le vingt mai à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTIN Guillaume, Maire.

Nombre de conseillers municipaux :	en exercice :	10
	Présent :	8
	Votants :	8

Date de convocation du conseil municipal :	13 mai 2022
Date d'affichage de la convocation :	13 mai 2022

PRESENTS : MM. MARTIN Guillaume, CHEGARAY Henriette, RENARD Bertrand, DACLON Gérard, CHATEAU Joël, COUTURIER Stéphane, JOSPIN Avril, HELIAN Magali.

EXCUSÉE : Mme. HURBE Laëtitia.

ABSENTE : Mme. VAN AUBEL Annemée

M. DACLON Gérard a été élu secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation et signature du PV du 18 mars 2022 ;*
2. *CCVG : Convention de mise à disposition à titre gracieux d'une salle pour les ateliers numériques ;*
3. *Devis matériel pour le service technique ;*
4. *Renouvellement du contrat PEC ;*
5. *Questions diverses : Bureau des élections législatives du 10 et 19 juin 2022, Festival de musique acoustique "Musiqu'à l'eau", etc...*

Objet : *Approbation et signature du PV du 18 mars 2022*

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Objet : **D2022014** : *CCVG : Convention de mise à disposition à titre gracieux d'une salle pour les ateliers numériques.*

Dans le cadre des missions des conseillers numériques qui interviennent à la Mairie de Luchapt le vendredi matin tous les quinze jours, la CCVG propose de signer une convention de mise à disposition d'une salle.

Le Maire donne lecture du projet de convention qui prendra fin le 31/08/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- autorise le Maire à signer la convention proposée ;
 - charge le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.
-

Objet : D2022015 : Devis matériel pour le service technique.

Le Maire donne connaissance des devis des entreprises concernant l'achat d'une remorque et d'une boulonneuse qui s'élèvent à :

BOULONNEUSE :

SUD VIENNE PIECES AGRICOLES : 358.10 € HT soit 429.72 € TTC

REMORQUE :

BLANCHARD : Remorque + bâche : 1 182.50 € HT soit 1 419.00 € TTC

MAISONNIER : Remorque + bâche : 1 403.75 € HT soit 1 684.50 € TTC

REMORQUE&CO : Remorque + bâche : 1 338.33 € HT soit 1 606.00 € TTC

THIMONIER : Remorque sans bâche : 825.00 € HT soit 990.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'entreprise **SUD VIENNE PIECES AGRICOLES** pour la boulonneuse et l'entreprise **BLANCHARD** pour la remorque ;
- Autorise le Maire à signer le devis de **SUD VIENNE PIECES AGRICOLES** pour un montant total de 358.10€ HT soit 358.10€ TTC et le devis de **BLANCHARD** pour un montant total de 1 182.50 € HT soit 1 419.00. € TTC ;
- Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Objet : D2022016 : Renouvellement du Contrat aidé PEC "Parcours Emploi Compétences".

Par délibération en date du 1^{er} juin 2021, le conseil municipal a décidé la création d'un emploi CUI-PEC « Parcours Emploi Compétence » pour une année, à compter du 14 juin 2021.

Monsieur le Maire expose que Madame Julie ARTAUT, recruté sur ce poste souhaiterait le renouvellement de son contrat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Vu les besoins de la collectivité pour l'entretien des espaces verts et des divers travaux dans les bâtiments,

Vu l'avis favorable de l'agent et de Pôle Emploi,

- Décide de renouveler le contrat CUI-PEC « Parcours Emploi Compétences » de Madame Julie ARTAUT pour 6 mois supplémentaires à compter du 14 juin 2022 et pour une durée de 30 heures hebdomadaires.

- Autorise le Maire à signer le contrat de travail et tous les documents relatifs à cette décision ;

- Charge le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Questions diverses :

Organisation des bureaux des élections : Le Maire rappelle que les élections législatives auront lieu le 12 et 19 juin 2022. Il propose d'organiser les permanences de la manière suivante :

DIMANCHE 12 JUIN et DIMANCHE 19 JUIN 2022

PERMANENCES :

12 JUIN

19 JUIN

BUREAU (3 + 1 secrétaire) : (présence indispensable à l'ouverture et à la fermeture du bureau)

Guillaume MARTIN
Henriette CHEGARAY
Bertrand RENARD
Joël CHATEAU

Guillaume MARTIN
Henriette CHEGARAY
Bertrand RENARD
Gérard DACLON

De 8H00 à 12H00 : **Henriette CHEGARAY**
Gérard DACLON
Moïse CHASSAT

Guillaume MARTIN
Gérard DACLON
Avril JOSPIN

De 12H00 à 15H00 : **Bertrand RENARD**
Magali HELIAN
Sylvie DESPATIN

Bertrand RENARD
Stéphane COUTURIER
Laëtitia HURBE

De 15H00 à 18H00 : **Guillaume MARTIN**
Joël CHATEAU
Annemée VAN AUBEL

Henriette CHEGARAY
Joël CHATEAU
Armand MAISONNIER

MUSIQU'A L'EAU : Dans le cadre du festival « Musiqu'à l'eau » qui propose de la musique acoustique au bord de l'eau, un concert sera organisé à Luchapt le mardi 12 juillet à 20H30.

Prochaine réunion de conseil : le vendredi 17 juin 2022

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

CHEGARAY H.

MARTIN G.
Maire

RENARD B.

DACLON G.

CHATEAU J.

JOSPIN A.

HELIAN M.

COUTURIER S.

